



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-09-19-1

Nombre de conseillers :

En exercice: 11
Présents: 06
Votants: 09

Date de convocation : 20 Août 2025

Date d'affichage : 20 Août 2025

L'An Deux mille vingt-cinq et le dix-neuf du mois septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

PRESENTS: Mmes PINEAU, CAZET, RUIZ et Mrs AYSE, LEGRAND et CAZET

ABSENTS ayant donné pouvoir : Mme PONTOIS qui a donné pouvoir à Mr AYSE et Mme MONCLA a donné pouvoir à Mr CAZET et Mr BARRIERE a donné pouvoir à Mme RUIZ

ABSENTS NON EXCUSES: CAZABAN Alexandre et HOURQUET Anthony

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Caroline RUIZ

ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX KADEOS

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite offrir, à chaque agent de la Commune des chèques cadeaux Kadéos pour Noël.

Le Maire propose un montant de 196 euros par agent pour l'année 2025. Les agents concernés par cette attribution sont les fonctionnaires titulaires soit 1 personne.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire concernant le versement au titre de l'année 2025 de chèques cadeaux d'un montant de 196€ pour l'agent concerné.

PRÉCISE que ce montant sera mandaté sur l'article Fêtes et cérémonies (6232).

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET.

